



JUMPING INTERNATIONAL DE TUNIS - CSI*
ERRACHIDIA EQUESTRIAN CLUB
AVANT PROGRAMME



Date : **22-24 Juin 2012**

Lieu : **ERRACHIDIA EQUESTRIAN CLUB -TUNIS –**

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23^e édition, mise à jour du 1^{er} janvier 2012
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 24^e édition, mise à jour du 1^{er} janvier 2012
- Règlement vétérinaire, 12^{ème} édition, mise à jour du 1^{er} janvier 2012

COMITE D'ORGANISATION :

Président : Mme. Khouloud Sallami Coordination/Trésorerie: Mme Hanene Chaouachi

Membres :
Mr. Anis Sallami
Mr. Ahmed Ben Sassi
Mme. Rym Chaouachi
Mme. Salma Lasram

JURY DE TERRAIN :

<u>Président :</u>	Mr. Youssef Mehiri (TUN)
<u>Membres :</u>	Mr. Hussam Zummit (LYB) Mr. Bilel Kammoun (TUN) Mr. Mohamed Chaouachi (TUN) Mr. Tawfik A. Buweden (LYB) Mr. Lassad Rezguani (TUN)
<u>Commissaire en chef:</u>	Dr. Yassine Mootameri (TUN)
<u>Commissaires:</u>	Mr. Abderrazak Boussaidi (TUN), Mr. Khalil Boubahri (TUN), Mr. Dhia AKREMI (TUN), Mr. Mehdi BAROUDI (TUN)

CHEF DE PISTE :

<u>Chef de Piste :</u>	Mr. Mohamed El Hammad (KSA)
<u>Chef de Piste Adjoint:</u>	Mr. Nacer Hdhairia (TUN), Mr. Abdeltif Marzouki (TUN)
<u>Chef de Piste Stagiaire:</u>	Mr. Anis Sallami (TUN),

COMMISSION VETERINAIRE :

<u>Membres :</u>	Dr. Yassine Mootameri (TUN) Dr. Donia Amri (TUN)
------------------	---

MEDECIN DU CONCOURS :

Dr. Driss Ben Souda

MARECHAL FERRANT :

Mr. Ridha Badraoui

PROGRAMME DU CONCOURS

JOURNEE DU 22 JUIN 2012 :

14h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : CSO préparatoire I : 80 cm _____ **Dotation : En nature**

16h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : CSI*: 100 cm _____ **Dotation : 750 DT**

18h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : CSI*: 110 cm _____ **Dotation : 1 000 DT**

JOURNEE DU 23 JUIN 2012 :

10h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : CSO Initiation I : 60 cm _____ **Dotation : En nature**

12h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO Préparatoire II : 90 cm (Filles Contre Garçons) _____ **Dotation : En nature**

16h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSI*: 110 cm _____ **Dotation : 1 200 DT**

18h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 7 : CSI*: 120 cm _____ **Dotation : 2 000 DT**

JOURNEE DU 24 JUIN 2012 :

10h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 8 : CSO Initiation : 60 cm _____ **Dotation : En nature**

11h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 9 : CSO Préparatoire I : 80 cm _____ **Dotation : En nature**

14h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 10 : CSI*: 105 cm _____ **Dotation : 1 000 DT**

16h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 11 : CSI*: 115 cm _____ **Dotation : 1 500 DT**

18h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 12 : CSI*: 130 cm _____ **Dotation : 3 000 DT**

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 100 x 50 m

Nature : Gazon

TERRAIN D'ÉCHAUFFEMENT

Dimensions terrain d'échauffement: 40 x 60 m

Nature : Sable

Espace de détente : 40 x 20 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

MATERIEL DE LA FTSE

ENGAGEMENTS :

Date limite pour la réception des engagements : 20 Juin 2012 jusqu'à minuit sur <http://www.ftse-tn.com> .

Date limite pour le règlement des engagements : 22 JUIN 2012 à 12h00 auprès de la trésorière de la compétition.

Droits d'engagement : 20 Dinars pour les épreuves 1, 4 et 5.

30 Dinars pour les épreuves 2, 3, 6 et 10.

40 Dinars pour les épreuves 7, 11 et 12.

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée avec une pénalité de 10 Dinars par engagement. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.

Un cheval ne peut concourir plus de deux fois par jour en CSI*.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT CSI1*:

Cavaliers:

- Tous les cavaliers qui prennent part aux épreuves du CSI1*, doivent être enregistrés auprès de la FEI, Pour cela, ils doivent passer par leur propre fédération (FTSE pour les cavaliers tunisiens et étrangers résidents). Les cavaliers étrangers résidents doivent en plus être enregistrés auprès de leur propre fédération.
- Les cavaliers étrangers résidents en Tunisie, doivent être munis d'une autorisation de leur fédération d'origine et de la FEI.
- Les cavaliers étrangers non résidents doivent être engagés à travers leur fédération.
- Les cavaliers de 12 ans et + sont autorisés à participer aux épreuves CSI1* de hauteur max 120 cm.
- Les cavaliers de 14 ans et + sont autorisés à participer aux épreuves CSI1* de hauteur max 140 cm.
- Les cavaliers affiliés à la fédération tunisienne avec licence initiation ne sont pas autorisés à participer aux épreuves CSI1*.
- Les cavaliers affiliés à la fédération tunisienne avec licence qualification sont autorisés uniquement à participer aux épreuves CSI1* de hauteur max 105 cm.
- Lors de l'engagement, le cavalier doit fournir les informations suivantes: • Nom • Sexe • date de naissance • Numéro d'identification FEI

Mis en forme : Justifié

Mis en forme : Justifié

Chevaux:

- Les chevaux qui prennent part aux épreuves du CSI1* doivent être enregistrés à la FEI et âgés de 6 ans et plus
- Les chevaux tunisiens et étrangers résidents en Tunisie doivent être enregistré à la FEI et muni d'un moyen d'identification valide (document FNARC, passeport national ou FEI), l'enregistrement à la FEI se fait à travers la FTSE.
- Les chevaux étrangers non résidents doivent être enregistré à la FEI et muni d'un passeport FEI valide ou un passeport national approuvé par la FEI
- Lors de l'engagement, le cavalier doit fournir les informations suivantes sur son cheval: • Nom • date de naissance • race • pays de naissance • initiales du stud-book • Numéro du passeport FEI ou Numéro d'identification FEI • robe • sexe • nom du (ou des) propriétaire(s).

HEBERGEMENT DES CHEVAUX:

Des boxes sont mis à la disposition des chevaux à un prix de 30 dt par jour sans litière, sans aliments.

DOTATION GLOBALE: 10 450 Dinars + Coupes et médailles + Prix en nature

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

PROGRAMME DU VENDREDI 22/06/2012

EPREUVE CSO Préparatoire I:

<u>Date et heure :</u>	22 Juin 2012 à 14h00
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	Licence Qualification
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux
<u>Barème :</u>	Barème A au chrono avec barrage au chrono (Art. 238.2.2)
<u>Vitesse :</u>	325 m/min
<u>Hauteur Max:</u>	80 cm
<u>Largeur Max:</u>	90 cm

Dotation :

Classement Chevaux	
1 ^{er}	Coupe
Du 2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille
Classement Poneys	
1 ^{er}	Coupe
Du 2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

EPREUVE CSI* 100 cm:

<u>Date et heure :</u>	22 Juin 2012 à 16H00
<u>Barème :</u>	Barème A au chrono avec barrage au chrono (Art. 238.2.2)
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur Max:</u>	100 cm
<u>Largeur Max:</u>	110 cm
<u>Dotation :</u>	750 DT à répartir selon le tableau 2, Annexe II du « CSI/CSIO Requirements – 2012 »

EPREUVE CSI* 110cm:

<u>Date et heure :</u>	22 Juin 2012 à 18H00
<u>Barème :</u>	Barème A au chrono avec barrage au chrono (Art. 238.2.2)
<u>Vitesse :</u>	350 m/min
<u>Hauteur Max:</u>	110 cm
<u>Largeur Max:</u>	120 cm
<u>Dotation :</u>	1 000 DT à répartir selon le tableau 2, Annexe II du « CSI/CSIO Requirements – 2012 »

PROGRAMME DU SAMEDI 23/06/2012

EPREUVE CSO INITIATION :

<u>Date et heure :</u>	23 Juin 2012 à 10h30
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	Licence Initiation, Licence qualification
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux
<u>Barème :</u>	Barème temps idéal ⁽¹⁾ <u>Vitesse</u> : 325m/minute
<u>Hauteur Max:</u>	60 cm
<u>Largeur Max:</u>	70 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe
Du 2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéal, sur la base desquels le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est ajouté aux points de pénalité obtenus dans le parcours à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.
- En cas d'égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

EPREUVE CSO PREPARATOIRE II: 90cm

<u>Date et heure :</u>	23 Juin 2012 à 12h00
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	Licence Qualification - Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux
<u>Barème :</u>	Epreuve en une manche et manche gagnante avec Barrage au chrono (Filles contre garçons) ⁽²⁾
<u>Vitesse :</u>	325 m/min
<u>Hauteur Max:</u>	90 cm
<u>Largeur Max:</u>	100 cm

Dotation : Une table V.I.P sera offerte à l'équipe gagnante pour le déjeuner du dimanche.

(2) Epreuve Filles contre garçons

- La première manche est jugée au barème A avec chrono, le tirage au sort doit alterner les filles et les garçons.
- Les 6 meilleures filles et les 6 meilleurs garçons se qualifient pour la deuxième manche (5 ou 4 si le nombre ne permet pas de constituer une équipe de 6 athlètes).
- La deuxième manche jugée au barème A sans chrono, constitue une épreuve par équipe où l'équipe féminine affronte l'équipe masculine
- Les deux équipes repartent en deuxième manche avec zéro pénalité
- Le score d'une équipe est la somme du nombre de points des 4 meilleurs athlètes.

- En cas d'élimination ou d'abandon en deuxième manche, le cavalier se verra attribué le même nombre de pénalités que celui du concurrent le plus pénalisé, plus 20 points.
- En cas d'égalité de point, chaque équipe doit désigner un athlète pour effectuer le barrage.

EPREUVE CSI* 110 cm:

Date et heure : 23 juin 2012 à 16h00
Barème : Barème A au chrono avec barrage au chrono (Art. 238.2.2) Vitesse : 350 m/minute
Hauteur Max: 110 cm
Largeur Max: 120 cm
Dotation : **1 200 DT** à répartir selon le tableau 2 de l'Annexe II du « CSI/CSIO Requirements – 2012 »

EPREUVE CSI* 120 cm:

Date et heure : 23 juin 2012 à 18h00
Barème : Barème A au chrono avec barrage au chrono (Art. 238.2.2) Vitesse : 350 m/minute
Hauteur Max: 120 cm
Largeur Max: 130 cm
Dotation : **2 000 DT** à répartir selon le tableau 2 de l'Annexe II du « CSI/CSIO Requirements – 2012 »

PROGRAMME DU DIMANCHE 24/06/2012

EPREUVE CSO INITIATION :

Date et heure : 24 Juin 2012 à 10h00
Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation, Licence qualification**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème : Barème temps idéal ⁽¹⁾ Vitesse : 325m/minute
Hauteur Max: 60 cm
Largeur Max: 70 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe
Du 2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille

EPREUVE CSO PREPARATOIRE I:

Date et heure : 24 Juin 2012 à 11h30
Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème : Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)
Vitesse : 325 m/min
Hauteur Max: 80 cm
Largeur Max: 90 cm

Classement Chevaux / Poneys	
1 ^{er}	Coupe
Du 2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

EPREUVE CSI* 105 cm:

Date et heure : 24 juin 2012 à 14h00
Barème : Barème A au chrono avec barrage au chrono (Art. 238.2.2) Vitesse : 350m/minute
Hauteur Max: 105 cm
Largeur Max: 115 cm
Dotation : **1 000 DT** à répartir selon le tableau 2, Annexe II du « CSI/CSIO Requirements – 2012 »

EPREUVE CSI* 115 cm:

Date et heure : 24 juin 2012 à 16h00
Barème : Barème A au chrono avec barrage au chrono (Art. 238.2.2) Vitesse : 350 m/minute
Hauteur Max: 115 cm
Largeur Max: 130 cm
Dotation : **1 500 DT** à répartir selon le tableau 2, Annexe II du « CSI/CSIO Requirements – 2012 »

EPREUVE CSI* 130 cm:

Date et heure : 24 juin 2012 à 18h00
Barème : Barème A au chrono avec barrage au chrono (Art. 238.2.2) Vitesse : 350 m/minute
Hauteur Max: 130 cm
Largeur Max: 140 cm
Dotation : **3 000 DT** à répartir selon le tableau 2, Annexe II du « CSI/CSIO Requirements – 2012 »

Tableau 2, Annexe II du « CSI/CSIO Requirements – 2012 »

Mis en forme : Police :Verdana, 11 pt,
Gras, Police de script complexe :11 pt,
Gras

Chart 2: Prize money distribution with 33% of prize money offered to the winner

N° of starters	up to 11	12-48		over 48	
N° of prizes	Same as the number of starters who finish the competition	12		more than 12	
Prize money	40'000	40'000.-		40'000.-	
		%		%	
winner		33	13'200	33	13'200
2		20	8000	20	8000
3	All athletes having completed the competition receive prize money, to be distributed according to the percentages at right from the 1 st placed to the last placed athlete. The remaining prizes, i.e. the prizes foreseen up to 12 th place, are then distributed in descending order starting again with the 1 st placed athlete until there are no more prizes to be distributed.	15	6000	15	6000
4		10	4000	10	4000
5		6	2400	6	2400
6		4.5	1800	4.5	1800
7		3	1200	3	1200
8	See examples below*.	2.5	1000	2.5	1000
9		2	800	2	800
10		2	800	2	800
11		1	400	1	400
12	n/a	1	400	1	400
total	40'000	100	40'000	100	40'000
*Examples:				OC must provide additional prizes for the remaining placed athletes to fulfil quota of one prize per four athletes. The amount to be given to each of these athletes is to be stated in the Schedule.	
<p>5 athletes: winner gets the prize for 1st (33%) and the other athletes get the relevant percentages down to the last athlete, i.e. 5th place (6%). The prize for 6th (4.5%) is then given to the winner, the prize for 7th (3%) is given to the 2nd placed athlete, the prize for 8th (2.5%) is given to the 3rd placed athlete, the prize for 9th (2%) is given to the 4th placed athlete and the prize for 10th (2%) is given to the 5th placed athlete. The prize for 11th (1%) is then given to the 1st placed athlete and the prize for 12th (1%) is given to the 2nd placed athlete.</p> <p>10 athletes: winner gets prize for 1st (33%) and 11th (1%), second placed gets prize for 2nd (20%) and 12th (1%); the remaining athletes receive the prize money for their placing as per the percentages from 3rd to 10th place.</p>					

updated 17 October 2011